

Installateur-électricien résidentiel

RÉF | 4961

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Cette formation permet d'acquérir les compétences professionnelles pour installer des équipements électriques dans les habitations, déchiffrer les plans du bâtiment, réaliser des chemins de câbles, maîtriser les règles de sécurité, raccorder les réseaux de câbles, etc.

Programme

Cette formation professionnelle qualifiante est structurée en 3 modules continus et progressifs (durée totale de 48 semaines) :

- **Module Préformation d'Installateur.trice électricien.ne résidentiel.le : 13 semaines (pas de stage).**

La préformation est la première étape du parcours de formation « Installateur·trice Électricien·ne Résidentiel ». Elle s'adresse aux candidat·es qui n'ont pas les bases nécessaires pour accéder à une formation qualifiante.

Compétences

- * Maîtriser les bases de mathématiques liées à la profession d'installateur électricien résidentiel
- * Maîtriser les lois fondamentales de l'électricité et ses dangers
- * Réaliser une installation électrique simple en mode apparent
- * Maîtriser les notions de sécurité de base (Diplôme VCA)
- * Comprendre et connaître le fonctionnement d'un ordinateur
- * Découvrir les enjeux liés au secteur de l'électricité
- * S'intégrer à la vie-socio-économique et politique en Belgique

* Communiquer en Néerlandais

Matières

- * Cours d'électricité pratique et théorique (bases).
- * Remise à niveau en mathématique.
- * Remise à niveau en physique.
- * Technologie : Connaissances de l'outillage, des matériaux et appareils de mesure.
- * Cours sur les règles de sécurité VCA.
- * Informatique : Description et rôle des différents composants d'un PC, système d'exploitation Microsoft Windows 10, initiation à l'utilisation du pack Microsoft office, rôles et fonctionnalités de base...
- * Découverte des enjeux du secteur de l'électricité : Acteurs de la chaîne énergétique.
- * Néerlandais : Acquisition des connaissances de base du néerlandais ciblées au métier d'électricien.
- * Vie sociale : Sensibilisation et informations sur les mécanismes qui régissent le fonctionnement de notre société.

Outils

La pédagogie adoptée est celle d'un cours individualisé durant lequel l'apprenant évolue à son rythme et en fonction de ses capacités. Les cours se donnent en classe-atelier où la pratique et l'expérience de terrain serviront de support à l'apprentissage.

Cette approche pédagogique est complétée par des visites ciblées et des rencontres d'intervenants et d'acteurs clés.

- **Module**
Installateur.rice électricien.ne résidentiel.le -
Module d'installation et de mise en service en
pose apparente : 13 semaines + 2 semaines de
stage d'immersion professionnelle en entreprise
en vue de découvrir le métier et la réalité d'un
chantier.

Ce module s'adresse aux stagiaires qui ont terminé et réussi la Préformation d'Installateur·trice Électricien·ne Résidentiel mais également aux candidat·e·s possédant de bonnes bases en électricité.

Compétences

Chaque installation devra satisfaire aux critères R.G.I.E, d'esthétique et de rentabilité.

Les compétences acquises en formation sont :

- * Réaliser une installation électrique de base en pose apparente, en vérifier le bon fonctionnement et la mettre en service.
- * Placer les conduits et boîtiers en encastré.
- * Maîtriser les prescriptions du RGIE pour les installations résidentielles.
- * Savoir utiliser les logiciels bureautiques nécessaires aux tâches administratives de l'électricien et des programmes spécifiques utiles au métier.
- * Découvrir les enjeux liés au secteur de l'électricité.
- * Communiquer en Néerlandais.
- * S'intégrer dans la vie socio-professionnelle.

Matières

- * Cours de pratique professionnelle : Installations apparentes, raccordement du coffret divisionnaire, prise de terre, résistance de terre, d'isolement, liaisons équipotentielles, différentiels et disjoncteurs, sections, protections, ...
- * Cours d'Électricité théorique : Lois fondamentales en courant continu (Ohm; Pouillet, Puissance,...).
- * Schémas électriques : Schémas de principe de câblage unifilaire de position, d'un coffret.
- * R.G.I.E. (Règlement Général des Installations Électriques) et Technologie.

* Découverte du secteur de l'électricité : Ses acteurs, ses enjeux, ses perspectives.

* Informatique : Perfectionnement de l'utilisation du pack Microsoft office et initiation au programme Qelectrotech, Logiciel de traitement de texte (Fonctions avancées), logiciel de tableur Excel pour la réalisation de devis, facture,...

* Découverte des enjeux du secteur de l'électricité : Production et transition énergétique ; le consommateur, ses droits, son statut, sa consommation et sa production.

* Néerlandais : Construction de phrases avec le vocabulaire du métier, conversation sur le chantier.

Outils

La pédagogie adoptée est celle d'un cours individualisé durant lequel l'apprenant évolue à son rythme et en fonction de ses capacités. Les cours se donnent en classe-atelier où la pratique et l'expérience de terrain serviront de support à l'apprentissage. Cette approche pédagogique est complétée par des visites ciblées et des rencontres d'intervenants et d'acteurs clés.

- **Module**
Installateur.rice électricien.ne résidentielle -
Module d'installation et de mise en service en
pose encastrée : 18 semaines + 2 semaines de
stage d'achèvement de 15 jours en entreprise.

La formation qualifiante d'Installateur·trice Électricien·ne Résidentiel - Module d'Installation et de mise en service en pose encastrée, s'adresse aux stagiaires qui ont terminé et réussi la formation qualifiante Installateur·trice Électricien·ne Résidentiel (Module d'Installation et de mise en service en pose apparente) et aux candidat·es qui répondent aux critères de réussite de ce module.

Compétences

* Placer et raccorder les équipements électriques d'une installation encastrée.

* Placer et raccorder un tableau de distribution, les mises à la

terre et les liaisons équipotentielles.

- * Maîtriser la théorie du courant alternatif.
- * Réaliser une installation électrique pour machine tournante et contrôler son bon fonctionnement.
- * Placer et raccorder une installation de parlophonie.
- * Assurer le dépannage d'une installation électrique résidentielle existante.
- * Concevoir le dossier technique d'une installation électrique résidentielle.
- * Découvrir le secteur de l'éco-construction et appliquer ses notions au métier d'électricien.
- * Communiquer en Néerlandais.
- * S'intégrer dans l'entreprise.
- * S'intégrer à la vie socio-économique et politique en Belgique.

Matières

- * Électricité théorique et pratique : Conception d'une installation domestique, montage sur platine, télématique, parlophonie, chemin de câbles, etc).
- * Eco-construction : Compréhension de ses enjeux, de ses différents concepts et de ses applications pour l'électricien et dans le secteur de la construction.
- * Informatique : FIX-O-CAD.
- * Vie socio-professionnelle : Législation sociale.
- * Techniques de recherche d'emploi.
- * Rencontre avec les acteurs de la vie professionnelle : Syndicats, employeurs, agences d'intérim, Actiris, ...).
- * Néerlandais : Utilisation du vocabulaire de base adapté à la vie quotidienne et professionnelle.

Outils

La pédagogie adoptée est celle d'un cours individualisé durant lequel l'apprenant évolue à son rythme et en fonction de ses capacités. Les cours se donnent en classe-atelier où la pratique et l'expérience de terrain serviront de support à l'apprentissage. Cette approche pédagogique est complétée par des visites ciblées et des rencontres d'intervenants et d'acteurs clés.

Certification(s) visée(s)

Certificat de compétences acquises en formation (CECAF), supplément au certificat Europass et titres de compétences correspondants
Participation de l'organisme mentionnant le contenu de la formation suivie (pour les deux premiers modules) Diplôme VCA

Type de formation

[Organisme d'insertion socio-professionnelle \(OISP\) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée

48 semaine(s)

Début

Prochaines rentrées en préformation : lundi 17 juin 2024;
lundi 9 décembre 2024 2 fois par an environ

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans.
Ne pas avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Avoir un projet professionnel dans le secteur de l'électricité et vouloir à terme travailler comme installateur électricien.

Connaître

- Satisfaire aux tests d'entrée en mathématique et en logique (pour le module de préformation).

- Satisfaire à l'entretien de motivation (pour chaque module).

Remarques

Collaboration avec le Consortium de validation des compétences.

Partenariat avec VOLTA pour l'obtention du diplôme VCA (Sécurité).

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous aux séances d'information par mail à info@cenforgil.be ou par téléphone au secrétariat de Cenforgil au 02/543 16 60 de 9h à 16h30.

Organisme

Cenforgil

Rue de Mérode 54

1060 Saint-Gilles

Tél: 02 543 16 60

<https://www.cenforgil.be/nos-formations-12>